

tres, on peut espérer avec fondement de voir
renaître avec la Religion & les anciennes loix
tous les biens qu'elles ont produits. „ Les
„ constitutionnels, dit l'auteur de cet *Exa-*
„ *men*, s'efforcent de rejeter sur les jacobins
„ tous les crimes qui ont fouillé l'histoire de
„ la révolution; mais, outre qu'ils en avoient
„ donné l'exemple, il est évident que ce sont
„ leurs manœuvres & leurs décrets qui ont
„ éteint dans la masse du peuple le respect
„ pour la Religion, & les sentimens de la
„ justice & de l'humanité. Toute la différence
„ qui se trouve entre eux & les jacobins, c'est
„ qu'à la vue des ruines qui s'amontoient
„ sous leurs pas, ils ont voulu s'arrêter, &
„ mettre un terme à la dévastation, au lieu
„ que les jacobins, plus intrépides dans le
„ crime, & plus conséquens, ont suivi constamment
„ la marche de la révolution. La
„ révolution exécutée au nom & par les mains
„ du peuple étoit un achèvement à la dé-
„ mocratie : la constitution renfermoit le germe
„ de la république; les jacobins n'ont fait que
„ le mûrir & le développer. Si le peuple est
„ souverain, il pouvoit reprendre à ses repré-
„ sentans & à ses magistrats l'autorité précaire
„ qu'il n'avoit pu leur confier que pour un
„ tems : il pouvoit ou se nommer d'autres
„ ministres, ou se former en république, &
„ gouverner par lui-même. Après avoir détruit
„ la monarchie, il avoit le droit incontestable
„ de renverser la constitution. Tout gou-
„ vernement devenoit légitime, du moment
„ qu'il l'adoptoit. La république proscrivoit